



ARRÊTÉ

relatif à la dénomination de chemins sur le territoire de
la commune de Confignon, (et Bernex)

du 27 décembre 1972.

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération du conseil municipal de la
commune de Confignon, du 15 novembre 1972;

vu le préavis des archives de l'Etat;

vu le préavis du cadastre;

vu les dispositions du règlement sur la désigna-
tion des artères, du 2 avril 1968;

A R R E T E

Il est donné les noms de :

1. Promenade de l'Aire à la route qui longe la rive gauche
de l'Aire, du pont des Marais à la limite territoriale
Confignon - Bernex.
2. Chemin de Carabot (lieu-dit) à l'actuel chemin de Loëx,
à Cressy, entre la route de Chancy (RC No 4) et le che-
min des Tacons.
3. Chemin de Sur-le-Beau (lieu-dit) à l'actuel chemin du
Beau, qui va au chemin de Marly à la limite territoriale
avec la commune d'Onex.
4. Chemin des Etroubles au chemin reliant la route du Grand-
lancy (RC No 25) au chemin de Sur-le-Beau.
5. Route de Loëx à l'actuel chemin du Golf; la route de Loëx
alliant ainsi de la route de Chancy (RC No 4) au hameau de
Loëx.

Ces nouvelles dénominations entreront en vigueur le
15 janvier 1973.

Communiqué à :

Travaux	4 ex.
Police	2 ex.
Intérieur	2 ex.
Sautier	3 ex.
RF	1 ex.



J. L. L...
L'Etat: